

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2018/n°21/7.1/7-02/4

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	23	29

Date de la convocation : 1-02-2018
Date de l'affichage : 1-02-2018

SEANCE DU 7 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le SEPT FEVRIER à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

P. DEVILLE à P. MAUMEJEAN

C. BERTINI à S. ROUS

A. BONNET à R. BOUTEILLER

C. LAURIE à G. TRAUJLET

A. JACINTO à C. BONATO

G. BER à F. LABARUSSIAS

Secrétaire de séance : P. VAN DER LINDE

OBJET :

BP 2018

BUDGET PARKINGS

Rapporteur : M. NEPOTY

Il est rappelé au conseil municipal que :

- L'article L2312-2 du Code Général des Collectivités locales précise que « les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil municipal, en décide ainsi, par article
- L'instruction budgétaire et comptable M14 précise que « Le conseil municipal a la possibilité d'opter pour le vote d'une ou plusieurs opérations en section d'investissement. »

Aussi est-il proposé au conseil municipal :

- D'adopter pour le budget PARKING, le budget primitif 2018 :
 - Par chapitre au niveau de la section de fonctionnement
 - Par opération au niveau de la section d'investissement
- D'adopter le budget primitif 2018 PARKING qui peut se résumer comme suit
 - **Dépenses de fonctionnement : 1 450 000 €**
 - 011 – Charges à caractère général : 365 206 €
 - 012 – Charges de personnel, frais assimilés : 704 852 €
 - 66 - Charges financières : 39 097 €
 - 68 – dotation aux amortissements : 131 000 €
 - 023 – Virement section d'investissement : 209 845 €

- **Recettes de fonctionnement : 1 450 000 €**
 - 70 – Vente produits fabriqués, prestations : 1 449 500 €
 - 77 – Produits exceptionnels : 500 €
- **Dépenses d'investissement : 533 845 €**
 - DNA - 1641- Emprunts en cours : 188 000 €
 - OP 11 : Parkings : 345 845 €
- **Recettes d'investissement : 533 845 €**
 - 021 : autofinancement prévisionnel : 209 845 €
 - 28 : Amortissements : 131 000 €
 - 1641 : emprunts : 173 000 €

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après débat et à la majorité des voix :

Pour : 23

Contre : 6 : C. Bonato (pr. A. Jacinto), F. Labarussias (pr. G. Ber), R. Bouteiller (pr. A. Bonnet)

- adopte le BP 2018 des Parkings



Le Maire,
Pierre Maumejean